

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

CABINET

Communication and Media Cell

الديوان
خلية الاتصال والإعلام



ملخص الصحافة

Press Summary



نشاط الوزير

The Minister's activities



octobre 7, 2026

Algérie- Norvège: vers un partenariat durable dans ce domaine

Par ouamar Benmokhtar



L'Algérie et la Norvège veulent renforcer davantage leur coopération dans le domaine de la pêche. Les perspectives ont été discutées ce mercredi entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, et la ministre norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Mme Marianne Sivertsen Næss.

Cet échange qui s'est tenu à Oslo en marge des activités de la « Journée de l'Algérie » a été l'occasion de souligner l'importance de développer la coopération bilatérale dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, a souligné le ministère dans un communiqué ponctuant cette réunion.

Cette coopération concerne notamment la gestion durable des ressources halieutiques, la modernisation des structures et équipements, ainsi que la transformation des produits de la pêche, en tirant parti de l'expertise norvégienne reconnue au niveau international dans ce domaine, a ajouté la même source.

Les deux parties ont également exprimé leur volonté d'explorer des opportunités et des projets de partenariat et d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture et de poursuivre les consultations et les échanges d'expériences. Elles ont également souligné la nécessité de renforcer la coopération scientifique, technique et la formation, et d'encourager les partenariats entre les institutions scientifiques et les acteurs économiques des deux pays, en cohérence avec la dynamique continue des relations entre l'Algérie et la Norvège, a conclu le communiqué.



7 octobre 2026

L'Algérie, invitée d'honneur spéciale du Sommet Pays nordiques-Afrique

Par: Rédaction AE



L'Algérie est l'invitée d'honneur spéciale de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre jeudi à Oslo, un rendez-vous d'affaires de premier plan consacré au développement du partenariat entre les pays africains et les économies d'Europe du Nord, avec un accent particulier sur l'investissement, l'énergie, les infrastructures et l'agriculture.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne participant à ce sommet, qui constitue l'une des principales plateformes économiques dédiées au continent africain dans les pays nordiques.

Organisé annuellement depuis 2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, cette rencontre vise à examiner les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques, les investisseurs et les décideurs africains et leurs homologues des pays d'Europe du Nord.

Il est prévu une large participation d'officiels, de décideurs économiques, chefs d'entreprise et quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants et plus de 15 ambassadeurs.

A la veille du sommet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, accompagné de la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, a présidé à Oslo, l'ouverture officielle de l'événement « *Algeria Day* », qui met en avant les potentialités économiques et culturelles de l'Algérie, un événement qui intervient dans un contexte marqué par la volonté de l'Etat de renforcer la diversification de l'économie nationale et d'attirer davantage d'investissements dans de larges secteurs productifs.

Les organisateurs ont relevé que l'Algérie occupera « *une place de choix* » au Sommet de cette année, en sa qualité de « *l'une des plus grandes économies d'Afrique* » et elle constitue une « importance stratégique croissante » pour les entreprises nordiques, offrant des opportunités exceptionnelles dans plusieurs domaines tels que la transition énergétique, les infrastructures, l'agriculture et les technologies, selon les organisateurs de l'événement.

Ainsi, la journée « *Algerian Day* » réunit des représentants des gouvernements norvégien et algérien, des chefs d'entreprise, des investisseurs et des diplomates.

Des séminaires d'affaires de haut niveau, une exposition consacrée au commerce et à l'investissement entre la Norvège et l'Algérie, ainsi que des rencontres B2B entre entreprises norvégiennes et algériennes sont au programme.

Un partenariat diversifié



Plusieurs secteurs seront mis en avant à cette occasion notamment l'énergie, les mines, l'agriculture et l'industrie, identifiés comme des domaines offrant des opportunités pour les entreprises nordiques désireuses d'investir en Algérie.

Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que l'Algérie avait concrétisé plusieurs projets de partenariat avec les cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, et Islande) avec lesquels elle entretient de forts liens économiques, de partenariat et d'investissement.

Il s'agit notamment des projets concrétisés dans l'industrie pharmaceutique, à travers le groupe danois Novo Nordisk. Ce groupe dispose d'une usine de production à Tizi-Ouzou et d'un autre site à Boufarik (Blida),

réalisé en partenariat avec le groupe public Sidal pour la production d'insuline humaine.

Les deux groupes ont récemment signé un nouvel accord portant sur la production conjointe et la distribution de molécules innovantes destinées notamment au traitement du diabète et de l'obésité.

La Suède constitue également un partenaire important pour l'Algérie, avec la présence de plusieurs entreprises suédoises dans divers secteurs, notamment les télécommunications, les équipements industriels, l'automobile, les technologies et la santé.

Avec la Norvège, le partenariat est davantage marqué par les hydrocarbures, à travers le groupe Equinor qui entretient une relation de longue date avec Sonatrach.

La Finlande représente, elle aussi, un partenaire important disposant d'un potentiel dans divers domaines, sachant que les deux pays ont déjà concrétisé des projets de partenariat, à l'exemple de l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses implantée à Sidi Bel Abbès.

Les deux pays ont récemment réaffirmé leur intérêt pour le développement de leurs relations bilatérales et l'élargissement de leur coopération à d'autres secteurs, à l'instar des énergies renouvelables, de l'industrie et de la formation professionnelle.



mercredi 07 octobre 2026 17:39

Khaldi examine avec son homologue norvégienne à Oslo les perspectives de coopération dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture



ALGER - Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Sid Ali Khaldi, a examiné, mercredi à Oslo, avec son homologue norvégienne, la ministre de la Pêche et de la Politique océanique, Mme Marianne Sivertsen Naess, les perspectives de développement de la coopération dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, et ce, en marge de l'événement "Algeria Day", organisé à la veille du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, indique un communiqué du ministère.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit la délégation algérienne participant à la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, qui se tiendra jeudi à Oslo, l'Algérie y prenant part en qualité d'invitée d'honneur spéciale.

La rencontre entre les deux ministres a permis de mettre l'accent sur l'importance de développer la coopération bilatérale dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, notamment en ce qui concerne la gestion durable des ressources halieutiques, la modernisation des infrastructures et des équipements, ainsi que la transformation des produits de la pêche, en tirant profit de l'expertise norvégienne internationalement reconnue dans ce domaine, précise le communiqué.

Dans ce cadre, les deux parties ont fait part de leur disposition à explorer les opportunités et les projets de partenariat et d'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, à poursuivre la concertation et l'échange d'expertises, à renforcer la coopération scientifique et technique et la formation, et à encourager les partenariats entre les entreprises, les organismes scientifiques et les opérateurs économiques des deux pays, dans le cadre de la dynamique continue qui anime les relations entre l'Algérie et la Norvège, conclut la même source.



mercredi 07 octobre 2026 17:23

Sommet Pays nordiques-Afrique

Khaldi préside à Oslo l'ouverture de l'évènement "Algeria Day"

ALGER - Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a co-présidé, mercredi à Oslo, avec la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, l'ouverture officielle de l'évènement "Algeria Day", organisé à la veille de la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, auquel l'Algérie prend part en qualité d'invitée d'honneur spéciale.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi prend part à la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique.

Dans son allocution d'ouverture, M. Khaldi a souligné que "le choix de l'Algérie en qualité d'invitée d'honneur spéciale à ce sommet revêt une profonde portée, traduisant la confiance et le respect dont jouit l'Algérie

auprès du Royaume de Norvège, ainsi que la volonté commune de consolider les liens de coopération et de partenariat entre les deux pays et de les hisser à des horizons plus larges", indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Dans ce cadre, M. Khaldi a salué la dynamique qui anime les relations bilatérales sur les plans politique et diplomatique, dont témoignent l'échange de visites de haut niveau et la concertation régulière, mettant en avant l'aspiration des deux pays de diversifier et d'élargir ces relations au-delà du domaine de l'énergie à d'autres secteurs, à l'instar de l'agriculture et de la pêche.

Le ministre a également saisi cette occasion pour rappeler "l'importance stratégique qu'accorde l'Algérie au secteur de l'agriculture, auquel le président de la République accorde une attention particulière", étant "un pilier essentiel pour la réalisation de la sécurité alimentaire et un vecteur majeur de diversification de l'économie nationale".

Dans ce cadre, M. Khaldi a appelé les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat disponible en Algérie, à la faveur des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, notamment la stabilité du cadre juridique de l'investissement, la mise en place du guichet unique et le renforcement des garanties accordées aux partenaires étrangers, appelant de ses vœux que "Algeria Day" marque un début prometteur d'un parcours ambitieux et continu de coopération et de partenariat entre les deux pays amis.

Dans le cadre du programme de cet événement, le ministre a inauguré, en compagnie de son homologue norvégienne, une exposition dédiée aux produits algériens. Un mémorandum d'entente a également été signé entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce d'Oslo, offrant ainsi un cadre institutionnel pour rapprocher les hommes d'affaires des deux pays.

Il convient de rappeler que l'Algérie participe à cette manifestation dans le but de faire connaître ses atouts économiques et culturels et de promouvoir les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques.

La délégation algérienne participant à cet événement est composée de représentants de plusieurs secteurs et de la CACI, de l'AAPI, de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), ainsi que des opérateurs économiques des secteurs public et privé.



ALGÉRIE – NORVÈGE

L'agriculture au cœur des perspectives de partenariat

L'agriculture constitue l'un des secteurs sur lesquels l'Algérie entend développer davantage sa coopération avec la Norvège, au-delà des relations énergétiques. Cette orientation a été mise en avant, hier à Oslo, à l'occasion de la «Journée de l'Algérie», organisée à la veille de la 15^e édition du Sommet économique scandinave-africain, auquel l'Algérie participe en qualité d'invitée d'honneur spéciale.

Intervenant lors de l'ouverture de cette manifestation, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a mis en avant l'importance stratégique du secteur agricole pour l'Algérie, notamment dans le renforcement de la sécurité alimentaire et la diversification de l'économie nationale, avant de souligner que ce secteur bénéficie d'une attention particulière du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans cette perspective, le ministre, parti à la tête d'une délégation de représentants de son secteur et d'institutions nationales, a appelé les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat offertes en Algérie. Il a notamment mis en avant les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, à travers la stabilisation du cadre juridique de l'investissement, la mise en place du guichet unique et le renforcement des garanties accordées aux partenaires étrangers.

La volonté d'élargir la coopération bilatérale à de nouveaux domaines a également été soulignée lors de cette rencontre. Selon M. Khaldi, les relations entre l'Algérie et la Norvège connaissent une dynamique sur les plans politique et diplomatique, illustrée par des échanges de visites de haut niveau et une concertation régulière. Les deux pays souhaitent désormais diversifier ces relations et les étendre à des secteurs tels que l'agriculture et la pêche, au-delà de l'énergie, selon un communiqué du ministère.

UN CADRE POUR RAPPROCHER LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

La «Journée de l'Algérie», inaugurée par le ministre de l'Agriculture et la ministre norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Næss, vise



également à présenter les atouts économiques et culturels de l'Algérie et à promouvoir les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs stratégiques.

Le choix de l'Algérie comme invitée d'honneur spéciale du Sommet économique scandinave-africain traduit, selon le ministre, la confiance et le respect dont bénéficie le pays auprès de la Norvège. Il témoigne également de la volonté commune des deux parties de renforcer leur coopération et de l'ouvrir à de nouvelles perspectives.

Dans le cadre de la manifestation, un mémorandum d'entente a été signé entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce d'Oslo. Cet accord doit fournir un cadre institutionnel destiné à rapprocher les

entrepreneurs des deux pays et à favoriser les échanges économiques.

L'Algérie participe à cet événement avec une délégation multisectorielle comprenant des représentants de la CACI, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), ainsi que des opérateurs économiques des secteurs public et privé.

A l'issue de la rencontre, le ministre a exprimé le souhait de voir la «Journée de l'Algérie» constituer le point de départ d'un processus ambitieux et durable de coopération et de partenariat entre les deux pays. Le programme de la manifestation a également été marqué par l'inauguration de l'exposition des produits algériens par le ministre et son homologue norvégienne.

Rim Boukhari

15^E ÉDITION DU SOMMET ÉCONOMIQUE PAYS NORDIQUES-AFRIQUE

L'Algérie, invitée d'honneur, à la conquête des investisseurs nordiques à Oslo

L'Algérie s'invite en force au cœur de la Scandinavie. Désignée invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre aujourd'hui à Oslo, l'Algérie entend marquer les esprits et positionner son marché comme la nouvelle destination phare pour les capitaux nordiques. Ce rendez-vous d'affaires, devenu incontournable pour le développement du partenariat entre l'Afrique et les économies les plus innovantes d'Europe du Nord, réunit cette année un plateau exceptionnel avec la participation d'officiels, de décideurs économiques, de chefs d'entreprise, de quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants de haut niveau et plus de 15 ambassadeurs.



L'Algérie s'invite en force au cœur de la Scandinavie. Désignée invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre aujourd'hui à Oslo, l'Algérie entend marquer les esprits et positionner son marché comme la nouvelle destination phare pour les capitaux nordiques.

Ce rendez-vous d'affaires, devenu incontournable pour le développement du partenariat entre l'Afrique et les économies les plus innovantes d'Europe du Nord, réunit cette année un plateau exceptionnel avec la participation d'officiels, de décideurs économiques, de chefs d'entreprise, de quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants de haut niveau et plus de 15 ambassadeurs. Pour Alger, cette tribune prestigieuse est une occasion unique d'appeler les investisseurs de Norvège, de Suède, du Danemark, de Finlande et d'Islande à venir investir davantage en Algérie. La délégation algérienne aura à cœur de faire connaître

les profondes réformes engagées pour améliorer le climat des affaires et de présenter les vastes opportunités qu'offre le marché algérien aux entreprises nordiques dans des domaines stratégiques et d'avenir : l'énergie et les énergies renouvelables, les infrastructures, l'agriculture, l'économie circulaire, les technologies vertes et l'innovation. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne participant à ce sommet, qui constitue l'une des principales plateformes économiques dédiées au continent africain dans les pays nordiques. Organisé annuellement depuis 2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, cette rencontre vise à examiner les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques, les investisseurs et les décideurs africains et leurs homologues des pays d'Europe du Nord. Il est prévu une large participation d'officiels, de décideurs économiques, chefs d'entreprise et de quelque 200 sociétés et porteurs de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants et plus de 15 ambassadeurs. A la veille du sommet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, accompagné de la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, a présidé à Oslo,

l'ouverture officielle de l'événement "Algeria Day", qui met en avant les potentialités économiques et culturelles de l'Algérie, un événement qui intervient dans un contexte marqué par la volonté de l'Etat de renforcer la diversification de l'économie nationale et d'attirer davantage d'investissements dans de larges secteurs productifs. Les organisateurs ont relevé que l'Algérie occupera "une place de choix" au Sommet de cette année, en sa qualité de "l'une des plus grandes économies d'Afrique" et elle constitue une "importance stratégique croissante" pour les entreprises nordiques, offrant des opportunités exceptionnelles dans plusieurs domaines tels que la transition énergétique, les infrastructures, l'agriculture et les technologies, selon les organisateurs de l'événement. Ainsi, la journée "Algerian Day" réunit des représentants des gouvernements norvégien et algérien, des chefs d'entreprise, des investisseurs et des diplomates. Des séminaires d'affaires de haut niveau, une exposition consacrée au commerce et à l'investissement entre la Norvège et l'Algérie, ainsi que des rencontres B2B entre entreprises norvégiennes et algériennes sont au programme.

UN PARTENARIAT DIVERSIFIÉ
Plusieurs secteurs seront mis en avant à cette occasion notamment l'énergie, les mines, l'agriculture et l'industrie, identifiés comme des domaines offrant des opportunités pour les entreprises nordiques désireuses d'investir en Algérie. Dans ce



contexte, il y a lieu de rappeler que l'Algérie avait concrétisé plusieurs projets de partenariat avec les cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, et Islande) avec lesquels elle entretient de forts liens économiques, de partenariat et d'investissement.

Il s'agit notamment des projets concrétisés dans l'industrie pharmaceutique, à travers le groupe danois Novo Nordisk. Ce groupe dispose d'une usine de production à Tizi-Ouzou et d'un autre site à Boufarik (Blida), réalisé en partenariat avec le groupe public Saïdal pour la production d'insuline humaine. Les deux groupes ont récemment signé un nouvel accord portant sur la production conjointe et la distribution de molécules innovantes destinées notamment au traitement du diabète et de l'obésité. La Suède constitue également un partenaire important pour l'Algérie, avec la présence de plusieurs entre-

prises suédoises dans divers secteurs, notamment les télécommunications, les équipements industriels, l'automobile, les technologies et la santé.

Avec la Norvège, le partenariat est davantage marqué par les hydrocarbures, à travers le groupe Equinor qui entretient une relation de longue date avec Sonatrach.

La Finlande représente, elle aussi, un partenaire important disposant d'un potentiel dans divers domaines, sachant que les deux pays ont déjà concrétisé des projets de partenariat, à l'exemple de l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses implantée à Sidi Bel Abbès.

Les deux pays ont récemment réaffirmé leur intérêt pour le développement de leurs relations bilatérales et l'élargissement de leur coopération à d'autres secteurs, à l'instar des énergies renouvelables, de l'industrie et de la formation professionnelle.

Hamza B.

À LA MANIFESTATION «ALGERIA DAY», SID ALI KHALDI INVITE LES INVESTISSEURS NORVÉGIENS : « VENEZ SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT »

■ SAMIA BOUHLALIB

Longtemps, l'énergie a été le fil conducteur des relations entre l'Algérie et la Norvège. Aujourd'hui, les deux pays veulent écrire un nouveau chapitre, plus vaste et plus ambitieux. Dans un monde où la sécurité alimentaire est devenue un enjeu stratégique, l'agriculture et la pêche s'imposent comme les nouveaux terrains d'entente. Portée par une confiance déjà bâtie et un dialogue politique régulier, cette coopération élargie a vocation à s'inscrire dans la durée, résolument tournée vers l'avenir. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a présidé, hier à Oslo, avec la ministre norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Næss, l'ouverture officielle de la manifestation «Algeria Day». Cet événement est organisé à la veille de la 15^e édition du Sommet économique pays nordiques-Afrique, dont l'Algérie est l'invité d'honneur spécial. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi conduit, dans

Sid Ali Khaldi a invité les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat, en mettant en avant les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires.

le cadre d'une visite de travail, la délégation algérienne à ce sommet (Nordic-African Business Summit), qui se tient aujourd'hui, dans la capitale norvégienne. Organisé chaque année depuis 2011, il constitue, selon un communiqué du ministère, la «principale plateforme économique dédiée au continent africain dans la région des pays nordiques». Il vise à «examiner les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques, les investisseurs et les décideurs africains et leurs homologues d'Europe du Nord». «Algeria Day» a pour objectif de faire connaître les atouts économiques et culturels de l'Algérie et de promouvoir les opportunités d'investissement et de partenariat dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques.

Dans son allocution, M. Khaldi a estimé que le choix de l'Algérie comme invité d'honneur spécial revêt une signification profonde : il témoigne de la confiance et du respect dont elle jouit auprès du Royaume de Norvège, ainsi que de la volonté commune de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays et de les porter vers des horizons plus larges. À l'occasion, le ministre a salué la dynamique des relations bilatérales sur les plans politique et



diplomatique, illustrée par les visites de haut niveau et la concertation régulière. Les deux pays souhaitent «diversifier et élargir leurs relations au-delà de l'énergie, notamment vers l'agriculture et la pêche». Le ministre a souligné, dans ce cadre, l'«importance stratégique que l'Algérie accorde à l'agriculture, qui bénéficie d'une attention particulière du

président de la République, Abdelmadjid Tebboune comme pilier de la sécurité alimentaire et moteur de la diversification de l'économie nationale». En effet, il a invité les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat, en mettant en avant les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires : stabilité du cadre juridique de l'investissement, mise en place du guichet unique et renforcement des garanties offertes aux partenaires étrangers. L'événement a été marqué par la signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce d'Oslo, qui offre un cadre institutionnel pour rapprocher les entrepreneurs des deux pays. L'Algérie y participe avec une délégation multisectorielle comprenant des représentants de la CACI, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), ainsi que des opérateurs économiques des secteurs public et privé. M. Khaldi a conclu en souhaitant que «Algeria Day» soit le début prometteur d'un parcours ambitieux et durable de coopération entre les deux pays amis. Il a ensuite inauguré, avec son homologue norvégienne, l'exposition des produits algériens.

S. B.

ALGÉRIE-PAYS NORDIQUES

Élargir les horizons du partenariat

L'ALGERIE S'IMPOSE cette année au cœur des relations économiques entre le continent africain et l'Europe du Nord.

En sa qualité d'invité d'honneur spécial, elle participe à la 15e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, un rendez-vous d'affaires de premier plan qui s'ouvre aujourd'hui à Oslo. Consacrée au développement du partenariat dans les secteurs clés de l'investissement, de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture, cette rencontre est organisée annuellement depuis 2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères. Elle réunit une large participation d'officiels, de décideurs économiques, de chefs d'entreprise, ainsi que quelque 200 sociétés, porteurs de projets, une cinquantaine d'intervenants et plus de 15 ambassadeurs.

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne à ce sommet, considéré comme l'une des principales plateformes économiques dédiées au continent africain dans les pays nordiques.

Cet événement intervient dans un contexte national marqué par la volonté ferme de l'État de diversifier l'économie nationale et d'attirer davantage d'investissements dans les secteurs productifs. Les organisateurs de l'événement ont souligné que l'Algérie occupera une place de choix lors de ce sommet. Reconnue comme l'une des plus grandes économies d'Afrique, elle représente une importance stratégique croissante pour les entreprises nordiques en offrant des opportunités exceptionnelles dans la transition énergétique, les infrastructures, l'agriculture, l'industrie, les mines et les technologies. A cette occasion, les projecteurs sont braqués sur un partenariat déjà riche et diversifié. L'Algérie a, en effet, concrétisé de nombreux projets de



partenariat avec les cinq pays nordiques, à savoir le Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Islande, avec lesquels elle entretient de solides liens économiques. Parmi les réussites marquantes figure la coopération dans l'industrie pharmaceutique avec le Danemark, à travers le groupe Novo Nordisk. Ce dernier dispose d'une usine de production à Tizi Ouzou et d'un site à Boufarik, réalisé avec le groupe public Sidal pour la production d'insuline humaine.

Les deux entités ont d'ailleurs récemment signé un nouvel accord pour la production et la distribution conjointes de molécules innovantes destinées au traitement du diabète et de l'obésité. La Suède s'illustre également comme un partenaire majeur, avec le déploiement de

plusieurs de ses entreprises dans les secteurs des télécommunications, des équipements industriels, de l'automobile, des technologies et de la santé.

Avec la Norvège, les relations sont historiquement ancrées dans le secteur des hydrocarbures, portées par la relation de longue date entre le groupe Equinor et Sonatrach. Enfin, la Finlande demeure un partenaire important doté d'un fort potentiel, illustré par des réalisations concrètes telles que l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses implantée à Sidi Bel Abbès. Récemment, Alger et Helsinki ont réaffirmé leur volonté commune d'élargir leur coopération bilatérale vers des secteurs d'avenir, notamment les énergies renouvelables, l'industrie et la formation professionnelle.

■ Farida Belkhiri

ALGÉRIE-NORVÈGE

L'agriculture et la pêche, nouveaux leviers de coopération

Entre l'Algérie et la Norvège, l'heure est à la coopération dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. C'est ce qui ressort de «Algeria Day», organisé hier à Oslo, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. L'événement se tient en marge de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, dont l'Algérie est l'invité d'honneur spécial. Une présence qui ne passe pas inaperçue. C'est le ministre de l'Agriculture, Sidi Ali Khaldi, qui a inauguré la manifestation, aux côtés de la ministre norvégienne de la Pêche et de la Politique océanique, Marianne Sivertsen Næss. Cet événement vise à faire découvrir les atouts économiques et culturels de l'Algérie, mais aussi à attirer les investisseurs et les partenaires dans plusieurs secteurs stratégiques, afin de nouer des relations durables. Cette journée sert donc de vitrine à l'économie algérienne.

Dans son allocution d'ouverture, Sidi Ali Khaldi est revenu sur le choix de l'Algérie comme invité d'honneur spécial. Pour lui, ce choix traduit «la confiance et le respect» dont elle bénéficie auprès de la Norvège. Il y voit aussi une volonté partagée de resserrer les liens entre les deux pays. Selon la même source, le ministre a souligné la bonne dynamique des relations bilatérales, sur les plans politique et diplomatique. Visites de haut niveau et consultations régulières



en sont la preuve. Les deux pays souhaitent désormais «diversifier et élargir leur coopération au-delà du secteur énergétique», notamment vers l'agriculture et la pêche. Un acquis sur lequel les deux capitales entendent s'appuyer pour franchir une nouvelle étape.

L'agriculture occupe une place stratégique en Algérie, a rappelé le ministre. Le président de la République lui accorde une attention particulière. Elle est

essentielle à la sécurité alimentaire. Elle est aussi un moteur de la diversification de l'économie nationale. Sidi Ali Khaldi a lancé un appel aux investisseurs norvégiens : «Saisissez les opportunités de partenariat. Les réformes en cours améliorent le climat des affaires», a-t-il fait valoir. Il a cité un cadre juridique stable pour l'investissement, un guichet unique et des garanties renforcées pour les partenaires étrangers. Le message

est clair : le pays se veut ouvert aux partenaires étrangers. Autre temps fort, la signature d'un mémorandum d'entente entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce d'Oslo. Il doit donner un cadre institutionnel au rapprochement des opérateurs économiques et des entrepreneurs des deux pays. L'Algérie prend part aux travaux de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique avec une délégation multisectorielle. Elle est composée de représentants de la CACI, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et de la Société nationale des foires et exportations (Safex), ainsi que des représentants d'opérateurs des secteurs public et privé. Une présence qui reflète la volonté d'Alger de promouvoir son image économique auprès des partenaires scandinaves.

En clôture, le ministre a dit souhaiter qu'«Algeria Day» soit «le point de départ d'un processus ambitieux et durable de coopération et de partenariat» entre les deux pays. Reste à transformer l'essai, et le mémorandum signé à Oslo en offre un premier cadre. Au programme également, Sidi Ali Khaldi et son homologue norvégienne ont ouvert une exposition de produits algériens, qui permet aux visiteurs d'avoir un aperçu de la production nationale.

■ Amokrane H.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

SOMMET PAYS NORDIQUES-AFRIQUE

L'Algérie, invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition

L'Algérie est l'invitée d'honneur spéciale de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique (Nordic-African Business Summit), qui s'ouvre jeudi à Oslo, un rendez-vous d'affaires de premier plan consacré au développement du partenariat entre les pays africains et les économies d'Europe du Nord, avec un accent particulier sur l'investissement, l'énergie, les infrastructures et l'agriculture.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, conduit la délégation algérienne participant à ce sommet, qui constitue l'une des principales plateformes économiques dédiées au continent africain dans les pays nordiques.

Organisé annuellement depuis 2011 par l'Association Norvège-Afrique des entreprises (NABA), en collaboration avec le ministère norvégien des Affaires étrangères, cette rencontre vise à examiner les opportunités de coopération entre les opérateurs économiques, les investisseurs et les décideurs africains et leurs homologues des pays d'Europe du Nord.

Il est prévu une large participation d'officiels, de décideurs économiques, chefs d'entreprise et quelque 200 sociétés et porteurs

de projets, ainsi qu'une cinquantaine d'intervenants et plus de 15 ambassadeurs.

A la veille du sommet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, accompagné de la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du Royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, a présidé à Oslo, l'ouverture officielle de l'événement "Algeria Day", qui met en avant les potentialités économiques et culturelles de l'Algérie, un événement qui intervient dans un contexte marqué par la volonté de l'Etat de renforcer la diversification de l'économie nationale et d'attirer davantage d'investissements dans de larges secteurs productifs.

Les organisateurs ont relevé que l'Algérie occupera "une place de choix" au Sommet de cette année, en sa qualité de "l'une des plus grandes économies d'Afrique" et elle constitue une "importance stratégique croissante" pour les entreprises nordiques, offrant des opportunités exceptionnelles dans plusieurs domaines tels que la transition énergétique, les infrastructures, l'agriculture et les technologies, selon les organisateurs de l'événement.

Ainsi, la journée "Algérien Day" réunit des représentants des gouvernements norvégien et algérien, des chefs d'entreprise, des inves-

tisseurs et des diplomates.

Des séminaires d'affaires de haut niveau, une exposition consacrée au commerce et à l'investissement entre la Norvège et l'Algérie, ainsi que des rencontres B2B entre entreprises norvégiennes et algériennes sont au programme.

Un partenariat diversifié

Plusieurs secteurs seront mis en avant à cette occasion notamment l'énergie, les mines, l'agriculture et l'industrie, identifiés comme des domaines offrant des opportunités pour les entreprises nordiques désireuses d'investir en Algérie.

Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que l'Algérie avait concrétisé plusieurs projets de partenariat avec les cinq pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège, Finlande, et Islande) avec lesquels elle entretient de forts liens économiques, de partenariat et d'investissement.

Il s'agit notamment des projets concrétisés dans l'industrie pharmaceutique, à travers le groupe danois Novo Nordisk. Ce groupe dispose d'une usine de production à Tizi-Ouzou et d'un autre site à Boufarik (Blida), réalisé en partenariat avec le groupe public Sidal pour la production d'insuline humaine.

Les deux groupes ont récemment signé un nouvel accord portant sur la production conjointe et la distribution de molécules innovantes destinées notamment au traitement du diabète et de l'obésité.

La Suède constitue également un partenaire important pour l'Algérie, avec la présence de plusieurs entreprises suédoises dans divers secteurs, notamment les télécommunications, les équipements industriels, l'automobile, les technologies et la santé.

Avec la Norvège, le partenariat est davantage marqué par les hydrocarbures, à travers le groupe Equinor qui entretient une relation de longue date avec Sonatrach.

La Finlande représente, elle aussi, un partenaire important disposant d'un potentiel dans divers domaines, sachant que les deux pays ont déjà concrétisé des projets de partenariat, à l'exemple de l'usine de fabrication de moissonneuses-batteuses implantée à Sidi Bel Abbès.

Les deux pays ont récemment réaffirmé leur intérêt pour le développement de leurs relations bilatérales et l'élargissement de leur coopération à d'autres secteurs, à l'instar des énergies renouvelables, de l'industrie et de la formation professionnelle.

APS

SOMMET PAYS NORDIQUES-AFRIQUE OUVERTURE DE L'ÉVÉNEMENT «ALGERIA DAY»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a coprésidé, hier à Oslo, avec la ministre de la Pêche et de la Politique océanique du royaume de Norvège, Marianne Sivertsen Naess, l'ouverture officielle de l'événement «Algeria Day», organisé à la veille de la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique, auquel l'Algérie prend part en qualité d'invitée d'honneur spéciale. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, M. Khaldi prend part à la 15^e édition du Sommet économique Pays nordiques-Afrique. Dans son allocution d'ouverture, M. Khaldi, cité par l'APS, a souligné que «le choix de l'Algérie en qualité d'invitée d'honneur spéciale à ce sommet revêt une profonde portée, traduisant la confiance et le respect dont jouit l'Algérie auprès du royaume de Norvège, ainsi que la volonté commune de consolider les liens de coopération et de partenariat entre les deux pays et de les hisser à des horizons plus larges», indique un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Khaldi a salué la dynamique qui anime les relations bilatérales sur les plans politique et diplomatique, dont témoignent l'échange de visites de haut niveau et la concertation régulière, mettant en avant l'aspiration des deux pays de diversifier et d'élargir ces relations au-delà du domaine de l'énergie à d'autres secteurs, à l'instar de l'agriculture et de la pêche.

PHOTO : D. K.

Le ministre a également saisi cette occasion pour rappeler «l'importance stratégique qu'accorde l'Algérie au secteur de l'agriculture, auquel le président de la République accorde une attention particulière», étant «un pilier essentiel pour la réalisation de la sécurité alimentaire et un vecteur majeur de diversification de l'économie nationale».

Dans ce cadre, M. Khaldi a appelé les investisseurs norvégiens à saisir les opportunités de partenariat disponible en Algérie, à la faveur des réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, notamment la stabilité du cadre juridique de l'investissement, la mise en place du guichet unique et le renforcement des garanties accordées aux partenaires étrangers, appelant de ses vœux que «Algeria Day» marque un début prometteur d'un parcours ambitieux et continu de coopération et de partenariat entre les deux pays amis. La délégation algérienne participant à cet événement est composée de représentants de plusieurs secteurs, de la CACI, de l'AAPI et de la Safex, ainsi que des opérateurs économiques des secteurs public et privé.

R. E.

الفلاحة

Agriculture

AGRUMES SOUS SURVEILLANCE



Alors que les agrumes sont dans une phase avancée de maturation, l'Institut national de protection des végétaux appelle les agriculteurs à surveiller de près la cécidite des agrumes, un insecte très dangereux causant des dégâts importants, en quantité comme en qualité, sur les arbres fruitiers, particulièrement les agrumes.

L'INPV recommande aux agriculteurs, une surveillance continue des vergers d'agrumes afin de détecter précocement les premières infestations, pour pouvoir intervenir au moment opportun.

الأسواق و الاقتصاد الفلاحي

Markets and Agricultural Economy



7 octobre 2026

Algérie : des mesures pour réguler les prix des produits agricoles

Par: Rédaction AE



La Chambre nationale d'agriculture (CNA) a annoncé mardi 6 octobre une série de mesures destinées à réguler les prix des produits agricoles de large consommation et à soutenir l'activité des agriculteurs, à la suite de la réunion tenue le 1er octobre entre le Premier ministre et les représentants des différentes filières agricoles.

La CNA souligne d'abord que l'Etat entend à la fois « *protéger le pouvoir d'achat des citoyens* » et « *protéger l'agriculteur* », considéré comme un acteur contribuant directement à la sécurité alimentaire.

Parmi les mesures annoncées, la Chambre a fait état de l'adoption d'une « *tolérance zéro vis-à-vis des intermédiaires et des spéculateurs sur la nourriture du peuple* ». La même source a également annoncé que l'ensemble des chaînes d'approvisionnement fera désormais l'objet d'un contrôle par les services compétents, « *de la ferme au consommateur* ».

Le stockage effectué en dehors du cadre déclaré fera, selon le communiqué, l'objet d'un suivi. Les opérateurs sont également appelés à commencer à écouler les stocks disponibles, notamment ceux de pommes de terre et de poulet, afin de contribuer à la régulation des prix.

La Chambre nationale d'agriculture a aussi annoncé le plafonnement du prix de la pomme de terre. Celui-ci est fixé entre 60 et 70 DA le kilogramme au niveau de l'exploitation, tandis que les prix de gros et de détail devront se situer entre 80 et 90 DA le kilogramme.

Des mesures pour accompagner les agriculteurs

Sur le volet de la production, les mesures annoncées portent notamment sur l'accompagnement des agriculteurs et la disponibilité des intrants et des moyens de production.

Un « *couloir vert* » sera mis en place au niveau du ministère de l'Agriculture pour les intrants et moyens de production importés destinés aux filières végétales et animales. Le ministère devra assurer la coordination avec celui du Commerce extérieur. Ces produits seront également exemptés d'enregistrement sur la plateforme numérique.

Le communiqué prévoit par ailleurs l'absence de taxes sur les agriculteurs ainsi que la suppression du contrôle a posteriori après la déclaration de la production. La CNA annonce aussi le règlement immédiat des dettes des opérateurs agricoles auprès de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA).

Les banques publiques ont, de leur côté, reçu des instructions pour financer les différentes filières agricoles, avec un allègement des procédures et une réduction des délais d'examen des dossiers. Une cellule de veille et de suivi sera également créée avec la participation des représentants des filières agricoles. Elle sera placée, au niveau central, sous la supervision du Premier ministre et, au niveau local, sous celle des walis. Cette cellule se réunira au début de chaque mois pour suivre la feuille de route qui doit être élaborée la semaine prochaine sous la supervision du ministre de l'Agriculture avec les représentants des filières.

La CNA appelle à limiter le recours aux intermédiaires

Dans son communiqué, la Chambre nationale d'agriculture estime que les perturbations enregistrées dans les prix de certains produits de base, notamment la pomme de terre, sont liées à « *un déséquilibre dans les marges bénéficiaires au sein des chaînes d'approvisionnement et au grand nombre d'intermédiaires* ».

Selon la CNA, cette situation porte à la fois préjudice au travail des agriculteurs et au pouvoir d'achat des consommateurs. Elle considère ainsi nécessaire de définir une marge bénéficiaire jugée acceptable, en tenant compte de l'intérêt général.

La Chambre appelle, dans ce contexte, les producteurs de légumes, de pommes de terre et d'arbres fruitiers à poursuivre leurs efforts de production et à privilégier la vente directe de leurs récoltes sur les marchés de gros ou dans les espaces dédiés à la vente directe du producteur au consommateur.

La CNA assure enfin qu'elle poursuivra, avec les représentants des différentes filières, la coordination avec le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ainsi qu'avec les walis pour traiter les difficultés liées à la poursuite de l'activité agricole et à l'approvisionnement en intrants. Elle affirme que cette démarche vise notamment à « *protéger l'agriculteur et son rôle central dans la stabilité de notre sécurité alimentaire* », tout en contribuant à la protection du pouvoir d'achat.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

L'ÉTAT PASSE À L'OFFENSIVE

PRIX ENCADRÉS, déstockage des réserves, contrôle des chambres froides, soutien fiscal aux agriculteurs et «couloir vert» pour les intrants : les pouvoirs publics veulent reprendre la main sur toute la chaîne, du champ au consommateur.

■ ALI AMZAL

Le ton monte d'un cran sur les marchés agricoles. Face aux tensions sur les prix et aux pratiques spéculatives qui alimentent la pression sur le pouvoir d'achat, les pouvoirs publics ont décidé de serrer la vis. La Chambre nationale d'agriculture (CNA), en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a ainsi élaboré une feuille de route d'urgence, dans le sillage des orientations de la présidence de la République et du Premier ministre. L'ambition affichée est claire : couper court aux mécanismes qui font flamber les prix tout en donnant aux producteurs davantage de garanties pour maintenir et développer leur activité. Il ne s'agit donc plus seulement de réagir lorsque les prix s'envolent, mais d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne, depuis la production jusqu'à la mise en vente. Premier front : la pomme de terre. Produit particulièrement sensible dans le panier des ménages, elle fait désormais l'objet d'un encadrement des prix sur les différents maillons de la chaîne. À la sortie des exploitations, le kilogramme est fixé entre 60 et 70 DA. Sur les marchés de gros et de détail, les prix ne doivent pas dépasser une fourchette de 80 à 90 DA/kg. Un dispositif destiné à empêcher que les marges pratiquées entre le producteur et le consommateur ne deviennent



Le pouvoir d'achat des citoyens est malmené.

un facteur supplémentaire d'inflation. Mais pour agir rapidement sur le marché, l'État mise également sur les stocks disponibles. Le déstockage des réserves de sécurité a été ordonné, notamment pour la pomme de terre et le poulet de chair. L'objectif est de remettre rapidement des volumes sur le marché afin de desserrer la pression sur l'offre et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. Dans cette bataille, les chambres froides sont particulièrement surveillées. Des brigades mixtes associant les services du commerce et de l'agriculture doivent multiplier les contrôles

à travers le territoire. Leur mission : vérifier les stocks, leur origine, leur destination et surtout s'assurer qu'aucune marchandise n'est retenue artificiellement dans le but de provoquer une pénurie ou de faire grimper les prix. Les opérateurs qui stockeraient des produits en dehors du cadre légal s'exposent à des poursuites judiciaires. La stratégie ne repose toutefois pas uniquement sur la sanction. Le message adressé aux agriculteurs est, lui, nettement différent : produire davantage, déclarer sa production et bénéficier d'un accompagnement renforcé. Un dispositif

d'exonération fiscale est ainsi prévu pour les agriculteurs dès la déclaration de leur production, avec la suppression du contrôle fiscal a posteriori dans le cadre annoncé par les autorités. L'autre verrou que les pouvoirs publics veulent faire sauter concerne l'accès aux intrants. Semences, produits et moyens nécessaires aux productions végétale et animale doivent pouvoir être acheminés avec moins de contraintes. C'est dans cette optique qu'un «couloir vert» sera mis en place au niveau du ministère de l'Agriculture, en coordination avec le ministère du Commerce

extérieur, afin de faciliter les opérations d'importation des intrants et des moyens de production. Le signal est donc double. Aux producteurs, l'État promet davantage de facilités et de visibilité. Aux spéculateurs et aux intermédiaires qui alimentent artificiellement les tensions, il oppose désormais un contrôle renforcé et la menace de sanctions. Une équation qui traduit une volonté de reprendre le contrôle d'une chaîne où les dysfonctionnements entre production, stockage, gros et détail finissent trop souvent par être payés par le consommateur. C'est donc la méthode de régulation du marché agricole qui se retrouve au cœur de cette nouvelle offensive. L'enjeu dépasse la seule maîtrise des prix à court terme. Il s'agit de sécuriser durablement la production nationale, de fluidifier l'approvisionnement et de réduire les espaces dans lesquels prospèrent les pratiques spéculatives. La bataille se joue ainsi sur deux fronts : protéger le panier du consommateur sans fragiliser celui qui produit. C'est à cette condition que la fermeté contre la spéculation pourra se transformer en véritable politique de stabilité alimentaire. Car derrière le prix d'un kilogramme de pomme de terre se joue désormais une question beaucoup plus large : la capacité du pays à produire, distribuer et nourrir son marché avec ses propres forces.

A.A.

LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DÉTAILLE LA FEUILLE DE ROUTE POUR FAIRE FACE À LA HAUSSE DES PRIX

L'accès au financement et aux intrants agricoles facilité

● La CNA a énuméré les propositions phares. Parmi lesquelles, figure l'adoption d'une tolérance zéro à l'égard des pratiques spéculatives, tout en maintenant une marge bénéficiaire acceptable qui tienne compte de l'intérêt public.

La hausse des prix observée sur le marché des produits agricoles a mobilisé les professionnels et les associations du secteur. Dans ce cadre, la Chambre nationale d'agriculture (CNA) a annoncé une série de mesures pour freiner cette flambée qui affecte lourdement le pouvoir d'achat des ménages. Des mesures arrêtées à l'issue de la réunion présidée le 1^{er} octobre dernier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en présence des représentants des filières stratégiques. Ainsi, le cap sera mis sur le renforcement de la lutte contre la spéculation, l'appui financier aux agriculteurs, la facilitation de l'accès aux intrants (couloir vert) et le plafonnement des prix de la pomme de terre.

Une cellule de veille et de suivi sera mise en place la semaine prochaine dans ce cadre. Composée de représentants du secteur agricole et placée sous l'autorité du Premier ministre, cette cellule, chargée de suivre la mise en œuvre de la feuille de route et de réguler le marché, se réunira une fois par mois. C'est en somme le résumé du communiqué de la CNA rendu public sur sa page officielle. Ainsi, l'approche adoptée allie entre combinant le contrôle des prix, lutte contre la spéculation, soutien aux agriculteurs, facilitation de l'accès au financement et disponibilité des intrants.

La Chambre a en effet énuméré les propositions phares. Parmi lesquelles figure l'adoption d'une tolérance zéro à l'égard des pratiques spéculatives, tout en maintenant une marge bénéficiaire acceptable qui tienne compte de l'intérêt public.

Il est également préconisé d'encourager la vente directe des agriculteurs aux consommateurs et de faciliter



Le cap sera mis sur le renforcement de la lutte contre la spéculation dans le secteur agricole

l'accès des producteurs aux marchés de gros et aux points de vente au détail. Concernant la pomme de terre, le prix à la production était fixé entre 60 et 70 DA le kilogramme, tandis que le prix de gros se situait entre 80 et 90 DA le kilogramme.

RÈGLEMENT «IMMÉDIAT» DES DETTES DES AGRICULTEURS AUPRÈS DE LA SARPA

Il est par ailleurs question de soumettre toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement à un suivi, de la production à la distribution, tout en surveillant l'évolution des prix et en intervenant en cas de déséquilibre. Et afin de suivre en permanence la situation du marché, les mesures prévoient la création de la cellule de suivi et de contrôle.

Sur le plan financier, il est prévu le règlement «immédiat» des dettes

des agriculteurs envers la Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa), alors que les banques publiques sont invitées à accélérer le financement des différentes filières agricoles, et ce, en allégeant les démarches administratives et en réduisant le délai de traitement des demandes de financement pour permettre aux agriculteurs de réunir les conditions nécessaires au lancement de la production.

Autre mesure citée dans le communiqué de la CNA : «Pas de taxe ni de contrôle au niveau des exploitations après la déclaration de la production.»

Toujours en matière de facilitation, la réunion du 1^{er} octobre s'est soldée par l'instauration d'un couloir vert pour faciliter l'accès aux intrants et aux équipements importés pour la production agricole. Il est question

dans ce sillage de coordonner avec le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations pour exclure ces produits de la liste à inscrire sur la plateforme dédiée aux importations.

Une manière de mettre globalement l'agriculteur dans des conditions propices à l'amélioration des rendements agricoles, particulièrement dans les filières où la demande est importante. Ce qui permettra, selon la CNA, de prendre en charge les déséquilibres signalés sur le marché. Des déséquilibres qui ont mené les prix vers le plafond pour certains produits. Dans ce sens, rappelons que la dernière note de l'Office national des statistiques (ONS) pour le mois de juillet a relevé une hausse des prix, de plus de 13% pour les produits agricoles frais en une année.

Samira Imadlou

EL MOUDJAHID

LA REVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

Page :04

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES AMORCENT UNE SENSIBLE BAISSE

L'ÉTAT REPREND EN MAIN LE MARCHÉ

La Chambre nationale de l'agriculture, dont les responsables se sont réunis avec le Premier ministre, a annoncé qu'il n'y aura « aucune tolérance envers les intermédiaires et les spéculateurs sur les produits de première nécessité » et que « tout stockage effectué en dehors du cadre déclaré fera l'objet de poursuites ».



■ HASNA
YACOUB

Les mesures urgentes annoncées hier par la Chambre nationale de l'agriculture, à la suite d'une réunion des représentants des filières agricoles, tenue le 1^{er} octobre dernier avec le Premier ministre, traduisent le renforcement de l'action des pouvoirs publics pour contenir la hausse des prix et préserver le pouvoir d'achat. Le dispositif prévoit ainsi un contrôle renforcé de l'ensemble des circuits d'approvisionnement, de la production au consommateur, la mise sur le marché des stocks disponibles, notamment de pomme de terre et de volaille, ainsi que le plafonnement du prix de la pomme de terre entre 60 et 70 DA/kg à la production et 80 à 90 DA/kg sur les marchés de gros et de détail. La Chambre nationale de l'agriculture annonce qu'il n'y aura « aucune tolérance envers les intermédiaires et les spéculateurs sur les produits de première nécessité » et que « tout stockage effectué en dehors du cadre déclaré fera l'objet de poursuites ». En parallèle, l'État entend sécuriser l'activité agricole à travers la mise en place d'un couloir vert pour les intrants et moyens de production importés, l'allègement des procédures qui les concernent, l'absence d'impôts pour les agriculteurs après déclaration de leur production, le règlement immédiat des dettes des opérateurs agricoles auprès de la SARPA et l'instruction donnée aux banques publiques de



financer les différentes filières en réduisant les délais d'examen des dossiers. Le dispositif prévoit également la création d'une cellule de veille et de suivi, réunissant les représentants des filières agricoles sous la supervision du Premier ministre au niveau central et des walis au niveau local. Cette cellule se réunira au début de chaque mois pour suivre la feuille de route arrêtée sous la supervision du ministre de l'Agriculture.

Ces décisions interviennent

dans le prolongement des orientations du président de la République.

De l'encadrement des prix de la pomme de terre au renforcement des contrôles, en passant par le soutien à la production, l'État déploie son dispositif pour préserver le pouvoir d'achat.

Elles donnent corps à une volonté affirmée par le chef de l'État qui fait de la protection du pouvoir d'achat une priorité. Lors de sa dernière entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée samedi dernier, le Président Tebboune, en réponse à une question sur la cherté de certains produits agricoles, avait mis en cause les pratiques spéculatives, tout en prenant soin de distinguer les agriculteurs. La majorité des producteurs, avait-il souligné, ne saurait être tenue responsable du niveau atteint par certains prix. En revanche, ceux dont l'implication dans la spéculation est établie devront répondre de leurs actes. Abdelmadjid Tebboune a assuré que la production agricole nationale « se porte bien », réaffirmant la volonté de l'État de renforcer son rôle de régulation afin d'assurer un meilleur équilibre entre la production, l'approvisionnement du marché et la consommation. L'État entend donc agir sur les deux fronts. D'un côté, réguler les prix en luttant contre la spéculation, et, de l'autre, protéger l'activité de l'agriculteur.

Il faut dire que les mesures, annoncées hier par la Chambre nationale de l'agriculture, ont été mises en exécution au lendemain même de la réunion tenue par le Premier ministre. Depuis le début de la semaine, les brigades de contrôle des directions locales du commerce se mobilisent activement dans toutes les wilayas du pays. Leurs opérations ciblent tous les points de la chaîne de distribution. Les agents s'assurent, notamment, de l'obligation légale de l'affichage des prix par les commerçants et vérifient la conformité des produits aux normes de sécurité alimentaire. Ils veillent aussi au suivi rigoureux de l'application de la directive relative au prix de référence, afin de contier toute marge bénéficiaire abusive, notamment celui de la pomme de terre, plafonné à 90 DA le kilo. En quelques jours seulement, le prix de la volaille a connu une baisse considérable après avoir atteint des niveaux particulièrement élevés. C'est aussi le cas de plusieurs autres produits agricoles. Ainsi en application des orientations du président de la République, le gouvernement commence à reprendre la main sur les mécanismes qui conditionnent les prix. La démarche repose sur un principe simple mais déterminant, protéger simultanément celui qui produit et celui qui consomme. Avec, au bout de cette chaîne, un objectif qui demeure celui fixé par le chef de l'État, garantir la disponibilité des produits, contenir les prix et préserver durablement le pouvoir d'achat des citoyens.

H. Y.



The logo of Agence EcoFin is displayed in white text on a red rectangular background. The word 'agence' is in a lowercase sans-serif font, and 'ecoFin' is in a bold, lowercase sans-serif font.

07 octobre 2026 10:32

Algérie : l'Espagne veut renforcer sa présence sur le marché des viandes rouges



(Agence Ecofin) - En Algérie, la consommation de viande rouge figure parmi les plus élevées d'Afrique, avec l'Afrique du Sud et l'Égypte. Entre développement de la production locale et diversification des importations, la concurrence se renforce entre les fournisseurs étrangers qui approvisionnent ce marché.

L'Organisation interprofessionnelle agroalimentaire des filières ovine et caprine d'Espagne (INTEROVIC) a conduit une mission commerciale du 4 au 6 octobre en Algérie, en collaboration avec l'Organisation interprofessionnelle espagnole de la viande bovine (PROVACUNO). Dans un communiqué publié sur son site, l'INTEROVIC indique que l'ambition affichée à travers cette démarche est de renforcer les relations commerciales entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles opportunités aux filières espagnoles.

La mission de la délégation espagnole s'est traduite, le 5 octobre, par la signature de deux accords de coopération avec des acteurs algériens de la filière des viandes rouges, selon l'agence *Algérie Presse Service* (APS). Le premier a été conclu entre l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), filiale du groupe Agro Logistique (AGROLOG), et les organisations interprofessionnelles espagnoles INTEROVIC et PROVACUNO. Le second associe ces dernières au Syndicat algérien des importateurs de viandes rouges.

Ce développement intervient alors que l'Espagne occupe déjà une position dominante sur certains segments du commerce algérien des ovins et caprins. Les données de Trade Map montrent, par exemple, qu'en 2025, l'Espagne a représenté 98 % des importations algériennes de viande ovine et caprine fraîche, réfrigérée ou congelée, avec 151 millions \$ sur un total de 155 millions \$. Sur le segment des ovins et caprins vivants, Madrid en a fourni pour 69 millions \$, soit 51 % des importations algériennes qui ont totalisé 134 millions \$.

« *L'Algérie est un marché très proche de l'Espagne et avec lequel nous voulons construire des relations stables et à long terme. Cette mission ne vise pas uniquement à générer des opérations commerciales ponctuelles, mais à rapprocher les entreprises des deux pays, à créer de la confiance et à poser les bases permettant aux acheteurs et aux fournisseurs de se développer ensemble* », a déclaré Tomás Rodríguez, directeur d'INTEROVIC.

Un marché algérien où la concurrence se renforce

L'enjeu pour la partie espagnole est de défendre ses positions sur un marché algérien qui cherche à diversifier ses fournisseurs tout en maintenant des conditions favorables à certaines importations.

Dans le cadre du programme d'importation d'un million de moutons pour l'édition 2026 de l'Aïd el-Adha, le ministère de l'Agriculture avait ainsi annoncé, le 15 janvier dernier, l'élargissement de la liste des pays fournisseurs et la conclusion de nouvelles conventions sanitaires avec ces derniers. Alors qu'en 2025, les importations de moutons provenaient principalement d'Espagne et de Roumanie, l'opération menée en 2026 a également fait appel au Brésil et à l'Uruguay.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2026 prévoit, jusqu'au 31 décembre, un taux réduit de 5 % de droits de douane sur certaines catégories d'ovins vivants destinés à l'abattage, ainsi que sur certaines viandes bovines et ovines fraîches ou réfrigérées. Ce dispositif contribue à maintenir des conditions douanières favorables à l'entrée de ces produits sur le marché algérien.

Une ambition de développement local qui ouvre de nouvelles perspectives à l'Espagne

Mais parallèlement à ce cadre favorable à certaines importations de bétail et de viandes rouges, Alger cherche aussi à renforcer l'offre issue de la production nationale. Déjà en décembre 2024, le ministère de l'Agriculture avait installé une Commission nationale chargée du renforcement de la production de viandes rouges, avec pour mission de proposer des solutions pour développer les cheptels ovins et bovins, accroître la production nationale et réduire les importations.

Dans un communiqué publié le 18 février 2026 en prévision du Ramadan, ledit ministère annonçait également la mise en œuvre d'un programme national d'extension des projets d'engraissement local et d'encouragement de l'élevage dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud. Le programme prévoit également la réhabilitation des abattoirs régionaux ainsi que l'amélioration de la chaîne du froid et du transport afin de contribuer à la stabilité durable de l'offre et des prix.

Cette orientation constitue aussi une opportunité pour les entreprises espagnoles. S'exprimant sur le sujet dans des propos relayés par l'APS, Sofiane Bahbou, porte-parole du Syndicat algérien des importateurs algériens de viandes rouges, estime que le partenariat conclu avec les opérateurs espagnols en octobre 2026 « *devrait favoriser leur implantation en Algérie, notamment dans la modernisation des abattoirs et le développement de l'élevage intensif dans le Sud, à travers l'apport de technologies et de savoir-faire* ».

Pour l'Espagne, l'objectif sera donc de consolider une position déjà forte sur le marché algérien tout en accompagnant sa transformation.

Stéphanas Assocle

Édité par Wilfried ASSOGBA

Algérie 360°

7 octobre 2026 à 18:52

Baladna El Djazair : la caravane de recrutement arrive ce jeudi 8 octobre à El Bayadh

By :Amina Aouadi



La caravane nationale des talents lancée par **Baladna El Djazair** continue d'avancer. Ce **jeudi 8 octobre**, ses équipes installent leur dispositif à El Bayadh, troisième halte d'un périple entamé dans l'ouest du pays.

Saïda et **Naâma** ont déjà reçu la visite des recruteurs, avec un résultat qui dépasse les prévisions : chacune de ces deux villes a vu plus de **800 CV déposés**. En parallèle, le guichet numérique a enregistré au-delà de **1 000 candidatures**.

El Bayadh accueille la caravane Baladna El Djazair ce jeudi

L'étape d'El Bayadh fonctionne selon le même principe que les précédentes. Un espace d'accueil est monté sur place. Les chargés de recrutement y reçoivent les visiteurs, détaillent les familles de métiers concernées et orientent chaque profil vers les fonctions les plus adaptées à son parcours.

Un point mérite d'être souligné pour éviter toute confusion. Ces rendez-vous servent exclusivement à la collecte des dossiers. **Aucun entretien d'embauche n'est mené durant la journée.**

Les candidatures sont ensuite traitées en interne, puis les profils retenus sont recontactés selon le calendrier propre à l'entreprise.

Ce format itinérant n'est pas né cette semaine. Il découle de la campagne nationale de recrutement lancée par le mégaprojet agro-industriel, pensée dès le départ comme un déplacement vers les territoires plutôt qu'une simple annonce publiée en ligne.

Un recrutement adossé au projet laitier d'Adrar

Derrière cette tournée se cache un chantier d'une ampleur rare. Le **complexe intégré algéro-qatari** implanté à Adrar doit produire du lait en poudre à partir d'une chaîne complète, de la culture fourragère jusqu'à la transformation industrielle. Les besoins en main-d'œuvre suivent logiquement cette montée en puissance.

Les chiffres annoncés donnent la mesure de l'enjeu. Mille postes doivent être pourvus à l'horizon 2027. Une fois l'ensemble des unités en régime de croisière, la direction table sur **5 000 emplois directs**.

Le site combine agriculture, élevage bovin et industrie sur un même périmètre, ce qui élargit considérablement l'éventail des compétences recherchées.

Djelfa, Khenchela et El Meniaa dans la suite du parcours

Après El Bayadh, la caravane mettra le cap sur **Djelfa**, puis **Khenchela** et enfin **El Meniaa**. Les dates précises et les adresses exactes seront communiquées sur les comptes officiels de l'entreprise. Les candidats des régions concernées ont donc intérêt à surveiller ces canaux.

Ceux qui ne peuvent pas se déplacer disposent d'une alternative. La plateforme de candidature en ligne, accessible à l'adresse **baladna-algeria.dz**, reste ouverte en permanence. Son succès est déjà visible, avec le millier de dossiers transmis par ce biais depuis l'ouverture du service.

La diversité des activités du site ouvre le recrutement bien au-delà des seuls métiers agricoles. Techniciens de maintenance, logisticiens, spécialistes de l'élevage, opérateurs industriels et fonctions support figurent parmi les besoins exprimés. Les équipes présentes à El Bayadh détailleront ces débouchés aux visiteurs.



Salon international des fruits et légumes à Madrid

Vif intérêt des professionnels du secteur pour le pavillon algérien



ALGER - Le pavillon algérien au Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026), qui se tient à Madrid (Espagne), continue de susciter un vif intérêt auprès des professionnels du secteur, l'occasion pour les opérateurs algériens d'explorer de nouvelles possibilités de partenariat, a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Le pavillon algérien à ce Salon, qui se tient du 6 au 8 octobre au Centre des expositions "IFEMA Madrid", avec la participation de dix (10) opérateurs économiques sous l'égide du ministère, connaît une véritable effervescence, rythmée par une série de rencontres avec les différents acteurs et professionnels du secteur des fruits et légumes, notamment les importateurs, les distributeurs et les acheteurs internationaux, précise le communiqué.

Ces rencontres visent à faire connaître les produits agricoles algériens, à explorer de nouvelles possibilités commerciales et à ouvrir des perspectives aux entreprises nationales sur les marchés extérieurs, ajoute la même source.

Le pavillon algérien a également reçu la visite de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Espagne, qui a pris connaissance des produits exposés et des possibilités d'exportation examinées par les opérateurs économiques algériens avec leurs homologues étrangers.

Il a, à cette occasion, souligné l'importance de telles manifestations internationales dans le renforcement de la présence des entreprises et des produits algériens sur les marchés extérieurs.

La participation algérienne à ce rendez-vous économique international spécialisé s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère en vue d'accompagner les opérateurs économiques, de faire connaître les capacités nationales dans le domaine de la production et de l'exportation des fruits et légumes, et de diversifier les marchés et les destinations d'exportation, souligne le communiqué.

Les rencontres B2B constituent un axe essentiel de la participation algérienne à ce salon, ajoute le ministère, précisant qu'elles permettent aux opérateurs nationaux d'examiner les opportunités de coopération commerciale avec des importateurs, des distributeurs et des acheteurs opérant sur différents marchés, et de s'enquérir des conditions requises pour y accéder, notamment en termes de qualité, de conformité, de conditionnement et d'emballage, de traçabilité, de chaîne du froid et de services logistiques.

Le salon permet aussi aux opérateurs algériens de prendre connaissance des dernières évolutions dans le secteur, à travers ses différents espaces spécialisés, particulièrement ceux dédiés à l'innovation, aux produits frais, aux services logistiques, aux technologies modernes et à l'agriculture intelligente.

La participation algérienne à cette manifestation internationale vise à nouer des contacts avec les acheteurs internationaux, à explorer de nouveaux marchés et à examiner la possibilité de conclure des partenariats, des accords et des contrats d'exportation.

الإسهامات Contributions

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AFRICAINES **Plaidoyer pour des systèmes semenciers résilients**



L'Algérie réaffirme son engagement en faveur du renforcement de la souveraineté alimentaire africaine, en plaidant pour des systèmes semenciers résilients, capables de soutenir durablement la production agricole et de répondre aux défis du continent. L'Union africaine (UA) place la souveraineté alimentaire au cœur de ses priorités. Face aux défis environnementaux, l'avenir de l'agriculture continentale se joue désormais dès les premières étapes de la production, à savoir la qualité et la disponibilité des semences. Le coup d'envoi de cette mobilisation a été donné en Eswatini, mardi dernier, lors du Sommet africain sur les semences. Réunissant les dirigeants de l'Union africaine, le gouvernement local et plusieurs parties prenantes du secteur, en prélude à la session ministérielle, cette rencontre a servi de tribune à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika

Haddadi. Lors de son intervention, elle a soutenu que le renforcement des systèmes semenciers constitue une priorité absolue pour accroître la productivité agricole, renforcer la résilience face au changement climatique et contribuer activement à la sécurité alimentaire du continent. «Il est nécessaire d'intensifier les investissements dans le secteur des semences en Afrique et d'améliorer la mise en œuvre des politiques afin de garantir aux agriculteurs l'accès à des semences de qualité», a-t-elle plaidé. Pour transformer durablement le secteur, l'ambassadrice a appelé à des investissements durables et prévisibles. Cet effort financier doit couvrir l'ensemble de la chaîne semencière, notamment la recherche, la sélection végétale, la certification et le développement des marchés. Elle a également plaidé pour une participation accrue du secteur privé. M^{me} Haddadi a également insisté sur la nécessité de mettre en place des systèmes semenciers plus intégrés et inclusifs. Selon la diplomate, une attention particulière doit être portée à l'amélioration de l'accès des petits exploitants, des femmes et des jeunes aux semences de qualité, au financement ainsi qu'aux marchés. Par ailleurs, elle a souligné que le principal défi réside désormais dans la mise en œuvre des engagements pris. Elle a jugé nécessaire de faire en sorte que les investissements se traduisent par des institutions plus solides, de meilleurs services et des avantages concrets pour les agriculteurs. En conclusion, la vice-présidente de la Commission de l'UA a exhorté à convertir les engagements en actions, les partenariats en investissements et les stratégies en résultats mesurables afin de renforcer la résilience agricole et la sécurité alimentaire en Afrique.

■ F. B.

LAÏLA BOUKHALFA, EXPERT AGRICOLE :

« IL FAUT UNE VÉRITABLE SPÉCIALISATION DES TERRITOIRES »

La décision du président de la République de consacrer un Conseil des ministres exclusivement à l'agriculture traduit, selon Laïla Boukhalfa, expert-consultant en agriculture, l'importance accordée à ce secteur dans la consolidation de la souveraineté alimentaire. Dans cet entretien, l'expert revient sur les principaux enjeux du projet de nouvelle loi d'orientation agricole, la nécessité d'adapter chaque culture aux spécificités du sol et du climat, ainsi que sur le développement des cultures stratégiques, notamment dans le grand Sud. Il insiste également sur la nécessité d'organiser la production à l'échelle nationale afin d'assurer la disponibilité des produits et des prix abordables pour l'ensemble des citoyens.

■ Entretien réalisé par :
KAMELIA HADJIB

El Moudjahid : Le chef de l'État a ordonné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, la tenue d'un Conseil des ministres consacré exclusivement au secteur de l'agriculture. Comment interprétez-vous cette décision ?

Laïla Boukhalfa : C'est une décision qui traduit clairement l'importance accordée à l'agriculture par les pouvoirs publics et par le président de la République. Depuis l'indépendance, l'agriculture a toujours été abordée lors des réunions du Conseil des ministres, notamment à travers la question des cultures stratégiques. Le fait de lui consacrer, cette fois-ci, un Conseil des ministres à part entière constitue un signal fort quant à la place que ce secteur occupe dans les priorités nationales. Cette priorité est également liée à une préoccupation majeure du président de la République : le pouvoir d'achat du citoyen, qui constitue une ligne rouge. Cette décision intervient dans un contexte où la souveraineté alimentaire est devenue un enjeu majeur. Le changement climatique, le réchauffement, les fortes températures, les épisodes d'inondation, mais également la situation géopolitique internationale exercent une influence directe sur l'alimentation et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, l'Algérie doit renforcer ses capacités de production et consolider son autonomie alimentaire, afin de pouvoir davantage compter sur ses propres ressources pour garantir sa sécurité alimentaire. C'est dans cette perspective que l'agriculture prend aujourd'hui une dimension stratégique : produire davantage, réduire les coûts de production et renforcer notre capacité à répondre aux besoins du marché national, tout en préservant le pouvoir d'achat du citoyen.

Le projet de nouvelle loi d'orientation de l'agriculture semble justement porter cette ambition de transformation du secteur. Quels pourraient être ses principaux apports ?

Il s'agit d'un projet de loi actuellement à l'étude. Parmi les éléments importants, il y a la nécessité d'organiser l'agriculture à partir d'études du sol et du terrain afin de déterminer les cultures qui correspondent aux conditions de chaque région. Nous avons le Nord, les Hauts-Plateaux et le Grand Sud, et chaque région possède ses propres caractéristiques. Il faut donc affecter à chaque territoire la culture qui s'adapte à son sol, à son climat et à la disponibilité de l'eau. Par exemple, dans les Hauts-Plateaux, il faut favoriser certaines cultures comme l'olivier, le pistachier ou le figuier, qui résistent davantage à la sécheresse et à la salinité. Il faut également passer d'une agriculture traditionnelle à une agriculture moderne, avec la mécanisation, la numérisation, l'irrigation intelligente, le choix de semences adaptées et l'application de nouvelles techniques innovantes. Si nous améliorons les rendements et la productivité, nous pouvons également réduire les coûts de production.

«L'Algérie doit renforcer ses capacités de production et consolider son autonomie alimentaire, afin de pouvoir davantage compter sur ses propres ressources pour garantir sa sécurité alimentaire.»



Quelle lecture faites-vous des choix opérés, ces dernières années, par l'État pour développer les cultures stratégiques et mobiliser le potentiel agricole du grand Sud ?

Au niveau de l'agriculture saharienne, il faut surtout parler des cultures stratégiques, notamment la céréaliculture, les cultures oléagineuses et les cultures sucrières. Le choix porté sur ces productions répond à un objectif précis : produire localement une partie de ce que nous importons aujourd'hui, notamment les céréales, les huiles et le sucre, mais également la poudre de lait et les viandes rouges.

Ce sont des produits de large consommation qui représentent une charge importante pour le Trésor public. Le développement de ces cultures doit donc permettre de réduire sensiblement les importations et, à terme, pourquoi pas, de transformer l'Algérie d'un pays importateur en pays exportateur.

Le choix du Grand Sud est, à ce titre, particulièrement important. Pour moi, l'agriculture est une équation : la terre, l'eau et le soleil. Ces trois éléments existent favorablement dans le Sud, ce qui ouvre d'importantes perspectives pour le développement d'une agriculture à grande échelle.

On peut citer, à titre d'exemple, le projet Baladna, qui s'étend sur 117 000 hectares et prévoit la production de lait, de céréales, de viandes rouges et de fourrages. Il y a égale-

ment le projet BF italien, qui porte sur 36 000 hectares consacrés à la production de blé dur et de ses dérivés, notamment le couscous et les pâtes. D'autres pays, comme la Turquie et la Russie, manifestent également un intérêt pour l'investissement agricole dans le Sud algérien.

Cette dynamique doit, par ailleurs, être accompagnée par la modernisation des pratiques agricoles, à travers la mécanisation, la numérisation, l'irrigation intelligente, les techniques innovantes et le choix de semences adaptées aux caractéristiques du sol et du climat. L'objectif est d'augmenter les rendements, d'améliorer la productivité et de réduire les coûts de production.

Au-delà de l'augmentation de la production, comment cette nouvelle organisation de l'agriculture peut-elle répondre aux besoins de l'ensemble du marché national ?

Il faut surtout raisonner à l'échelle nationale. Lorsque nous développons une production agricole, l'objectif ne doit pas être de répondre uniquement aux besoins d'une région, mais de satisfaire la demande à l'échelle des 58 wilayas et de permettre à l'ensemble des citoyens de bénéficier de produits disponibles à des prix abordables.

Prenons l'exemple de la pomme. Elle peut être disponible à des prix abordables à Batna, Oum El Bouaghi ou Khenchela, alors

que son prix peut être beaucoup plus élevé à Alger ou à Mostaganem. Cela montre qu'il ne suffit pas d'avoir une production dans une région pour considérer que le besoin national est satisfait. Il faut donc réfléchir à une véritable spécialisation des territoires en fonction de leurs potentialités, de leurs sols, de leur climat et de leur rendement. Si certaines régions sont favorables à la pomme de terre,

«L'agriculture est une équation : la terre, l'eau et le soleil. Ces trois éléments existent favorablement dans le Sud, ce qui ouvre d'importantes perspectives pour le développement d'une agriculture à grande échelle.»

elles doivent être privilégiées pour cette culture. D'autres peuvent être davantage orientées vers les céréales, les légumes ou les fruits. Les agrumes, par exemple, correspondent davantage au littoral et au Sahel.

La même réflexion doit être menée pour les céréales. Si nous parvenons à obtenir des rendements élevés dans le Grand Sud, il faut également réfléchir à l'affectation des terres des Hauts-Plateaux à des cultures qui correspondent davantage à leurs conditions. Il ne faut pas continuer à produire une culture là où son rendement est faible alors qu'une autre production pourrait être beaucoup plus adaptée.

C'est cette spécificité de l'agriculture, selon la région et selon la productivité, qu'il faut prendre en compte. L'objectif est d'organiser la production de manière à répondre aux besoins du marché national, à assurer la disponibilité des produits et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

K. H.

الأخبار الجهوية

Regional news



7 octobre 2026

La Foire des produits agroalimentaires du 17 au 20 octobre à Blida

Par: Rédaction AE

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise la Foire des produits agroalimentaires « *Made in Algeria* », du 17 au 20 octobre courant dans la wilaya de Blida, indique mercredi un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'industrie agroalimentaire à participer à cette manifestation, qui vise à mettre en avant les capacités de production nationales et à faire connaître la diversité et la qualité des produits alimentaires fabriqués en Algérie.

Cette foire se veut un espace professionnel dédié à l'exposition des produits nationaux, à la mise en avant des entreprises algériennes opérant dans les différentes filières de l'industrie agroalimentaire et à la promotion des produits commercialisables sur les marchés extérieurs, tout en offrant l'opportunité aux opérateurs de développer leurs relations commerciales et d'établir de nouveaux partenariats.

Dans son communiqué, le ministère a invité les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à s'inscrire via son site électronique.

LE JEUNE INDEPENDANT

Page 05:

FONCIER AGRICOLE

Plus de 6400 dossiers
avalisés à Médéa

UNE RÉUNION consacrée à l'examen de la situation du foncier agricole s'est tenue, hier, sous la présidence du wali de Médéa, Djilali Doumi, en présence du wali de la nouvelle wilaya de Ksar El Boukhari, Hamid Halfaoui, des SG respectifs des 2 wilayas, du directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) et des membres du Conseil exécutif concernés.

Un exposé sur l'état d'avancement du traitement des dossiers ainsi que le niveau d'exécution des instructions données lors de la dernière réunion, a été présenté par le directeur des services agricoles de la wilaya de Médéa.

Dans l'exposé relatif au volet concernant les dossiers enregistrés sur la plateforme numérique que 8 934 dossiers ont été intégrés et 6 475 ont été acceptés à ce jour, alors que le volet relatif aux droits fonciers a fait l'objet d'une présentation du rapport de la commission de wilaya chargée d'examiner les demandes de concession conformément à l'arrêté ministériel n° 1344.

C'est ainsi qu'il a également été procédé à l'examen sur les droits fonciers susceptibles d'être concédés au titre des exploitations agricoles, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Cette démarche fait suite aux visites de terrain effectuées par ladite commission pour inspecter les exploitations agricoles concernées, ainsi qu'au suivi de l'élaboration des plans cadastraux et de la mise à jour des superficies de ces exploitations. Dans le cadre de l'approche stratégique de l'État algérien visant à assainir le foncier agricole et à en garantir une exploitation rationnelle et transparente, démarche qui a pour objet de faire le point sur l'état d'avancement du dossier d'assainissement du foncier agricole dont ladite commission constitue le mécanisme officiel de mise en œuvre de la feuille de route nationale à l'échelle locale.

L'objectif recherché est de mettre fin au désordre foncier agricole, de récupérer les droits non exploités et de faire respecter la légalité dans l'attribution et l'exploitation des terres agricoles, est-il souligné.

Au cours de la même réunion, il a été procédé à l'examen des demandes des candidats à la concession, conformément à la circulaire ministérielle régissant cette opération qui « concrétise la volonté de l'État de réorganiser et d'exploiter le foncier agricole de manière rationnelle, équitable et efficace, dote les cadres d'exécution d'outils de travail pratiques et clairs, fondés sur les textes législatifs et réglementaires en vigueur, incarne les principes de bonne gouvernance.

Le wali a appelé à la poursuite de l'activité de la cellule de suivi au niveau du secrétariat général chargée de superviser directement la saisie des données sur la plateforme numérique afin d'accélérer le processus, le traitement des dossiers et le travail effectif avec transparence et efficacité.

Et que pour ce faire, dira le chef de l'exécutif, il y a lieu de tout mobiliser toutes les ressources et en redoublant d'efforts pour résoudre les problèmes et lever les obstacles entravant le foncier agricole, accélérer l'assainissement de ce secteur, véritable moteur du développement économique et social du pays.

Nabil B.



L'EXPRESSION

Le Quotidien

Page :09

GUELMA

Lancement de la campagne des cultures précoces

UNE NOUVELLE dynamique anime la plaine irriguée de la Seybouse, dans la wilaya de Guelma, avec le lancement de la campagne des cultures précoces.

WATIDA BAHRI

Depuis la mise en service, il y a plus de 30 ans, du célèbre périmètre irrigué de Guelma-Bouchagouf, qui s'étend sur près de 10 000 hectares, les agriculteurs de la région ont acquis un savoir-faire reconnu dans la pratique des cultures précoces. Ces derniers jouent un rôle important dans l'approvisionnement des marchés local et national en produits agricoles. À l'issue des récoltes du blé et de la tomate, les agriculteurs entament les cultures précoces, notamment l'oignon, la pomme de terre, le haricot, la salade et le fenouil, ainsi que d'autres productions adaptées aux particularités de cette plaine irriguée. Celle-ci bénéficie de conditions climatiques clémentes caractérisées par des températures élevées durant la journée, une forte humidité la nuit et une disponibilité des eaux d'irrigation le long du cours de la Seybouse. En l'espace de trois mois environ, la plupart des fruits arrivent à maturité et sont prêts à être récoltés, laissant ensuite la place aux cultures saisonnières, surtout les céréales, les légumi-



La pomme de terre et l'oignon en font partie.

neuses et la tomate. En plus de leur contribution à l'économie agricole et à la sécurité alimentaire, les cultures précoces permettent également d'optimiser les rotations culturales et de préserver la fertilité du sol. La plaine de la Seybouse figure, à ce titre, parmi les terres agricoles « arrosées » les plus fertiles de l'est du pays. Le périmètre

« arrosé » de Guelma-Bouchagouf est alimenté par les eaux du barrage de Bouhamdane. Toutefois, les épisodes successifs de sécheresse qui affectent la région commencent à peser sur cette importante ressource hydrique. Malgré cette situation, l'activité agricole se poursuit grâce aux faibles quantités d'eau encore

disponibles, suffisantes pour assurer l'arrosage » des cultures précoces. Conscientes de l'importance stratégique de ce périmètre, les autorités de la wilaya s'emploient, depuis plusieurs années, à le développer et à diversifier ses ressources hydriques, afin de réduire sa dépendance des eaux du barrage de Bouhamdane. Dans

cette perspective, des travaux d'extension et de modernisation de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Guelma et des communes avoisinantes sont effectués depuis près de deux ans. L'objectif est de mobiliser une ressource hydrique alternative pour assurer l'« arrosage » tout au long de l'année et préserver une activité agricole productive devenue un enjeu majeur pour le pays, spécialement dans un contexte marqué par le changement climatique et la multiplication des foyers de tension qui perturbent les chaînes d'approvisionnement à travers le monde. Outre leur contribution à l'approvisionnement des marchés local et national en denrées alimentaires, les cultures précoces constituent de même une importante source d'emplois pour la main-d'œuvre locale. Elles permettent aux travailleurs agricoles de développer leur expérience et leurs compétences dans la conduite des différentes cultures et la maîtrise des parcours techniques, contribuant ainsi à la réduction des coûts de production et à l'amélioration des rendements.

W.B

QUED TLÉLAT

Le chantier du silo céréalier avance bien

LA PROGRESSION enregistrée intervient alors que le chantier entre dans une phase technique importante.

WATIDA AIT OUAKIL

Le chantier du grand silo céréalier de Sidi Belkhir, dans la commune d'Oued Tlélat, a franchi un seuil symbolique avec un taux d'avancement de 50 %. Destinée à renforcer les capacités de stockage de la wilaya d'Oran, cette infrastructure doit pouvoir accueillir jusqu'à un million de quintaux de céréales. Son achèvement constitue, ainsi, un enjeu important pour la filière agricole et le renforcement du dispositif de sécurité alimentaire. L'état d'avancement du projet a été examiné lors d'une visite d'inspection effectuée sur le site par le wali d'Oran, Brahim Ouchine. Le responsable de l'entité locale a suivi les différentes opérations effectuées et reçu des explications sur les travaux actuellement en cours. À cette occasion, des instructions ont été données pour maintenir la mobilisation des moyens humains et matériels, et accélérer le rythme du chantier afin de respecter les délais fixés. Implanté sur une superficie foncière avoisinant cinq hectares, le projet est réalisé par Cosider Construction au niveau du pôle G190. Sa vocation dépasse largement le cadre d'une simple infrastructure de stockage. Avec une capacité finale d'un million de quintaux, le futur silo doit contribuer à absorber une partie des volumes issus des campagnes agricoles et à réduire la pression exercée sur les capacités actuellement disponibles. La progression enregistrée sur le terrain intervient alors que le chantier entre dans une phase technique particulièrement importante. Les équipes travaillent, notamment, sur la deuxième batterie du complexe, composée de neuf cellules destinées au stock-

lage des céréales. Cette seule partie de l'ouvrage permettra de disposer d'une capacité dépassant 300 000 quintaux. Les dimensions des cellules donnent une idée de l'ampleur de l'opération. Chaque structure affiche un diamètre de 12 mètres pour une hauteur de 40 mètres. La réalisation de ces éléments de grande hauteur nécessite la mobilisation de moyens techniques adaptés et l'utilisation de procédés permettant d'assurer une progression régulière du bétonnage. Le chantier fait appel à la technique des coffrages glissants. Cette méthode consiste à faire progresser progressivement les coffrages vers le haut au moyen de dispositifs hydrauliques, tout en permettant la réalisation continue des structures en béton. Selon les conditions de réalisation, la cadence peut atteindre entre deux et cinq mètres par jour. Ce procédé présente plusieurs avantages pour ce type d'infrastructures. Il permet, spécialement, de limiter les interruptions du bétonnage, de réduire le nombre de joints de construction et d'assurer la continuité dans la réalisation des ouvrages verticaux. La maîtrise de cette technique constitue donc un élément important pour maintenir la cadence imposée au chantier. Après avoir réalisé avec succès le bétonnage de la première batterie, les équipes de Cosider Construction ont engagé la poursuite des travaux sur la seconde. Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés afin de conserver le rythme de réalisation et d'éviter que les différentes étapes du projet ne prennent du retard. L'intérêt du futur silo doit également être apprécié à l'échelle de l'ensemble de la filière céréalière. L'augmentation des volumes à collecter au moment des récoltes impose de disposer d'infrastructures



Il a franchi le cap des 50%.

capables d'absorber rapidement les productions et de les conserver dans de bonnes conditions. L'insuffisance de capacités peut, en effet, entraîner une pression importante sur les structures existantes pendant les périodes de pointe. Le projet de Sidi Belkhir s'inscrit, précisément, dans cette logique d'élargissement du réseau de stockage. À l'échelle nationale, le développement de nouvelles infrastructures doit permettre de mieux répartir les capacités disponibles et de renforcer la maîtrise de la collecte après les campagnes agricoles. Le dispositif est complété par la réalisation de sept cellules de collecte dotées d'une capacité de 50 000 quintaux chacune. Ces structures de proximité doivent contribuer à fluidifier les opérations de réception des récoltes et à limiter la saturation des installations pendant les périodes de forte activité. L'ensemble forme, donc, un maillage destiné à rapprocher les capacités de stockage des zones de production, tout en facilitant

l'organisation de la collecte. Pour les producteurs, la disponibilité de capacités supplémentaires doit également réduire les difficultés susceptibles de se poser au moment des moissons et favoriser une meilleure prise en charge des récoltes. Avec son million de quintaux de capacité, le silo de Sidi Belkhir constituera, à terme, l'un des principaux maillons de ce dispositif dans la wilaya. Le franchissement de la barre des 50 % marque une étape importante, mais la priorité est, désormais, de maintenir la cadence pour permettre au chantier d'entrer dans les prochaines phases de réalisation.

Les autorités locales suivent donc avec attention l'évolution des travaux, avec pour objectif d'assurer la livraison de l'infrastructure dans les délais. Au-delà de l'ouvrage lui-même, l'enjeu est de renforcer les capacités de stockage, d'améliorer la gestion des récoltes et de contribuer, à l'échelle locale, aux objectifs nationaux de sécurisation de l'approvisionnement en céréales. W.A.O

